

**LE FIL CONDUCTEUR DE LA BIENNALE
EUROPE TRAVAIL EMPLOI MONDIALISATION**

Remobiliser les réseaux d'opinion, resensibiliser les milieux patronaux et les syndicats européens aux enjeux. Dans cette perspective, il s'agira de préciser la place et le rôle de l'Union Européenne dans la mondialisation, sans oublier ceux des citoyens et des acteurs collectifs dans le fonctionnement de l'Europe à 25

La mondialisation des échanges et des économies qui caractérise ce XXI^e siècle naissant va sans doute modeler pour longtemps l'organisation des systèmes productifs, des échanges, et des communications. Sera-t-elle porteuse de progrès, de rééquilibrage entre pays riches et pays émergents, de paix, de démocratie ? Va-t-elle au contraire aggraver les inégalités de développement et les rapports de domination ? Va-t-elle homogénéiser la planète et écraser les spécificités ou produire des fractionnements et l'émergence d'organisations politiques et sociales régionales ? Elle sera ce que les pays et les peuples en feront à condition qu'ils ne laissent pas à l'oeuvre et sans contrôle les seules forces économiques et financières.

Si l'Europe entend se constituer avec suffisamment d'autorité pour peser sur l'organisation des relations intercontinentales, elle devra faire valoir, entre autres moyens de persuasion, la qualité de ses ambitions en matière sociale et environnementale. C'est même par cette dimension spécifique qu'elle se distinguera le mieux des autres grandes zones continentales, auxquelles elle peut se comparer le plus avantageusement.

Car c'est non seulement l'Europe sociale qui est sollicitée, attendue, et désirée mais l'existence même d'une Europe suffisamment organisée pour être l'une des forces qui proposent une nouvelle organisation des relations intercontinentales et qui soit porteuse d'un modèle spécifique social et environnemental. Une Europe qui soit déjà en capacité d'intervenir dans sa propre zone comme force de démocratie et de solidarité.

Comment l'Europe qui dispose d'un système de relations industrielles, envié dans d'autres régions du monde, peut-elle s'appuyer sur cette spécificité pour promouvoir des formes de régulation sociale de la mondialisation ? Il est temps, pour elle, de tirer profit de la diversité de ses traditions historiques et de son sens de l'innovation, pour y puiser les formes appropriées aux exigences d'une gouvernance mondiale qui fasse pièce à la logique exclusivement financière de la mondialisation et repose sur le renforcement de la participation des acteurs sociaux ?

Dans le contexte de ces très larges questions, il s'agit donc de faire émerger les acteurs de ces changements économiques, sociaux et environnementaux ou à tout le moins de renforcer leur action et leur présence au nœud de ces régulations qu'il faudrait mettre en oeuvre.



L'EUROPE ELARGIE ET LA MONDIALISATION

8^{ème} BIENNALE

LYON 13 & 14 janvier 2005

Quelle est l'influence des institutions politiques et des organismes internationaux à l'échelle mondiale ? L'interférence entre les entreprises mondialisées, les territoires et les esquisses de régulations internationales ? Dans le concert international, comment l'Union Européenne intervient elle et peut elle jouer sa partition ? Dans son périmètre élargi d'une Europe à 25, comment faire émerger des coopérations renforcées parmi les 15, comment les acteurs sociaux se positionnent-ils ? Qu'est ce qui change et va changer ? Comment ces évolutions sont-elles maîtrisées pays par pays et au niveau supra national ?

